



ORAPI[®]
CLEAN & PROTECT TOGETHER

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2024

Modification de mode de gouvernance : adoption de la formule à direction générale et Conseil d'administration ; désignation de François Thuilleur en qualité de Président-Directeur général

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société ORAPI (la « **Société** ») s'est tenue le 30 avril 2024 à 10 heures, au centre logistique de la Société, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Allée du petit bois, 01150 Saint-Vulbas, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Lors de cette assemblée générale, les quatre actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance, totalisant 5.952.145 actions ayant droits de vote, soit 89,59% du capital et 5.980.625 voix, soit 90,66% du nombre total de voix, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées, dont notamment :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2023 ;
- la ratification des cooptations au conseil de surveillance intervenues préalablement à cette assemblée générale ;
- l'approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre de cet exercice au président du conseil de surveillance et aux membres du directoire ainsi que la politique de rémunération applicable en 2024 au conseil de surveillance et au directoire ;
- la nomination de GRANT THORNTON et ERNST & YOUNG ET AUTRES en qualité de commissaires aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité ;
- diverses délégations de compétences et autorisations financières consenties au directoire ;
- le changement du mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à direction générale et conseil d'administration et, consécutivement ; l'adoption du texte des nouveaux statuts de la Société et le transfert au conseil d'administration de l'ensemble des autorisations et des délégations de compétence et de pouvoirs en vigueur qui ont été conférées par les actionnaires au directoire de la Société ;
- la désignation des administrateurs de la Société, à savoir Monsieur François Thuilleur, Monsieur Eric Palanque, Madame Eva Paredes, la société FANTINNOV, représentée par Madame Céline Fantin, la société GALI, représentée par Madame Martine Griffon-Fouco, Madame Marie Glomet, et Monsieur Christian Mouillon ;

- l'approbation de la politique de rémunération du directeur général pour l'exercice 2024 ;
- l'approbation de la politique de rémunération du conseil d'administration pour l'exercice 2024 ; et
- la fixation du montant de la rémunération annuelle globale maximum des administrateur.

Les résultats des votes par résolution sont disponibles sur le site internet de la Société (<https://orapi.com/fr/finance>).

A la suite de cette assemblée générale, le conseil d'administration de la Société s'est réuni et a notamment décidé de ne pas dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société.

Le conseil d'administration a ainsi désigné Monsieur François Thuilleur en qualité de président-directeur général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur, soit pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

A cette occasion, le conseil d'administration de la Société a également adopté son règlement intérieur et décidé la création de ses comités spécialisés ainsi que la désignation de ses membres, à savoir :

- Un comité d'audit, composé de Monsieur Christian Mouillon (président) et de Madame Céline Fantin, en sa qualité de représentant permanent de la société Fantinnov ;
- Un comité RSE, composé de Madame Céline Fantin, en sa qualité de représentant permanent de la société Fantinnov (présidente) et de Madame Marie Glomet ; et
- Un comité des rémunérations, composé de Madame Martine Griffon-Fouco en sa qualité de représentant permanent de la société Gali (présidente) et de Madame Marie Glomet.

À propos de ORAPI

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques d'hygiène et de maintenance. ORAPI est un des leaders français de l'Hygiène Professionnelle

ORAPI est cotée au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392 Code Reuters : ORPF.PA

Code Bloomberg : ORAP.FP

ORAPI est éligible au PEA – PME

Contacts :



Directrice Administrative et Financière

Annelise Rousset

+33 (0)4 74 40 20 82

annelise.rousset@orapi.com



Communication Financière

+33 (0)1 75 77 54 68

orapi@aelium.fr